

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Caisse Desjardins
de Manic-Outardes

À vos côtés



**PROPOSITION
DE VERSEMENT
POUR L'ANNÉE
2023**

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	3 691 k\$
Virements réglementaires et autres ajustements	(488) k\$
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(107) k\$
• Autres éléments du résultat	(464) k\$
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2023	85 k\$
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	(2) k\$
Solde des excédents à répartir	3 203 k\$
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM	(818) k\$
• Ristourne	(909) k\$
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	241 k\$
• Affectation au FADM	(150) k\$
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0 k\$
Affectation à la réserve générale	(2 385) k\$
Solde des excédents à répartir	0 k\$

RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES

RISTOURNE VOLUMES ²	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		ÉQUIVALENT EN DOLLARS
	PARTICULIERS	ENTREPRISES	
Comptes			123 k\$
Épargne et placements	0,56 \$	0,56 \$	108 k\$
Fonds			29 k\$
Prêts et marges de crédit			178 k\$
RISTOURNE ASSURANCES³	23 \$ / 1 000 \$ de prime		173 k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT³	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets		69 k\$
RISTOURNE PRODUITS³	Montant de 50 \$⁴		207 k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE³	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ d'honoraires et de commissions		20 k\$

TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES 906 402 \$

FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU 150 000 \$

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir.
L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.

² Soumise au vote lors de l'assemblée.

³ Taux établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

⁴ Montant pouvant atteindre 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.